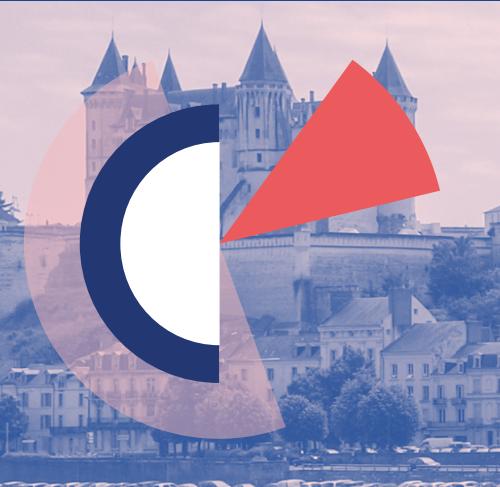


Population ligérienne : une croissance toujours soutenue

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 152 • Décembre 2025



Avec 3 907 000 habitants au 1^{er} janvier 2023, les Pays de la Loire constituent la 8^e région la plus peuplée de France métropolitaine ► **méthode**. Entre 2017 et 2023, la population ligérienne s'est accrue de 24 900 habitants par an, l'équivalent de la commune de Couëron chaque année. Cette croissance de 0,7 % par an est portée très majoritairement par l'excédent des arrivées dans la région sur les départs (solde migratoire) et très peu par l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel). Ainsi, les Pays de la Loire se classent au 3^e rang des régions métropolitaines pour leur rythme de croissance, derrière la Corse et l'Occitanie, et juste devant la Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre 2017 et 2023, la population régionale croît au même rythme que sur la période antérieure, entre 2012 et 2017. Il en est de même au niveau national (+0,4 % sur les deux périodes). La population augmente dans 56 % des communes de la région ► **figure 1**.

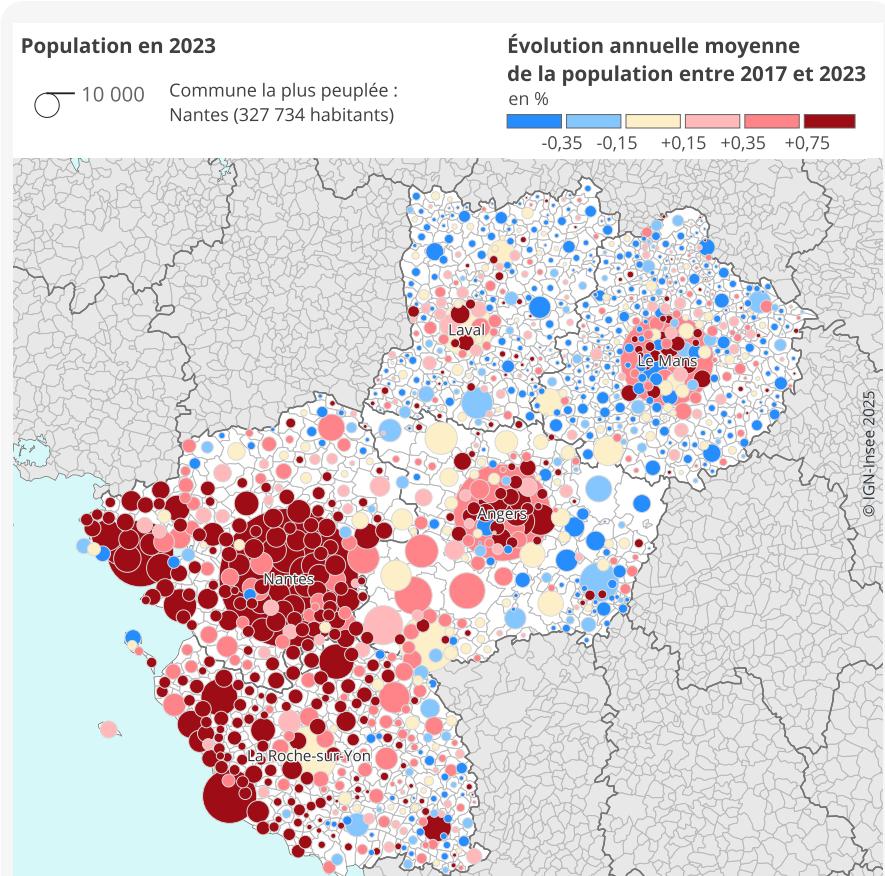
La Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire continuent de gagner des habitants, tandis que la Sarthe et la Mayenne sont relativement stables.

Une croissance portée par Nantes, Angers et le littoral

La croissance démographique est portée par les deux grandes métropoles de la région, leur ceinture urbaine et la bande littorale.

Au 1^{er} janvier 2023, 3 907 000 personnes résident dans les Pays de la Loire. Avec +0,7 % par an entre 2017 et 2023, le rythme de croissance de la population est supérieur de 0,3 point à la moyenne nationale. La population régionale croît ainsi au même rythme que sur la période antérieure (2012 à 2017). Dans la région, les métropoles de Nantes et d'Angers et le littoral restent porteurs de croissance démographique. Entre 2017 et 2023, les populations de la Loire-Atlantique et de la Vendée continuent d'augmenter à un rythme soutenu (+1,1 % et +0,9 % par an). En Maine-et-Loire, la dynamique est plus modérée (+0,4 %). Les populations de la Sarthe et de la Mayenne sont relativement stables.

► 1. Population en 2023 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2017 et 2023, par commune



Note : Géographie au 1^{er} janvier 2025.

Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2017 et 2023.

Entre 2017 et 2023, à l'échelle des intercommunalités, Nantes Métropole représente 29 % du gain régional de population. La communauté urbaine (CU) d'Angers Loire Métropole contribue à hauteur de 11 % au gain de population. La communauté d'agglomération (CA) de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene) et la CA de Pornic Agglo Pays de Retz portent chacune 6 % du gain de population régional. La communauté de communes (CC) d'Erdre et Gesvres et la CA des Sables d'Olonne Agglo Mégapôle de Retz portent pour leur part chacune 5 %.

La dynamique est la plus soutenue dans la CA de Pornic Agglo Pays de Retz (+2,1 % par an entre 2017 et 2023) et dans la CA des Sables d'Olonne Agglo Mégapôle (+2,0 %). Ces deux intercommunalités gagnent de plus en plus d'habitants. En particulier, la croissance de la population de la CA des Sables d'Olonne Agglo Mégapôle a fortement accéléré par rapport à la période précédente. Le rythme de croissance double dans la CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique) (+1,0 % entre 2017 et 2023). Deux autres intercommunalités du littoral, où la croissance était déjà soutenue entre 2012 et 2017, voient aussi leur dynamisme sensiblement accélérer entre 2017 et 2023 : la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et la CC Vendée Grand Littoral.

Le rythme de croissance des métropoles est contrasté. Celui de Nantes Métropole (+1,1 %) reste bien supérieur à la moyenne régionale. Néanmoins il ralentit par rapport à la période 2012-2017 (+1,4 %). La CU d'Angers Loire Métropole maintient une croissance démographique forte (+0,9 %). Dans la CU Le Mans Métropole, la croissance accélère (+0,4 %), mais la dynamique est nettement moins marquée que dans les deux autres métropoles de la région.

D'autres grandes intercommunalités conservent un rythme de croissance soutenu mais inférieur à celui de la période précédente, comme la CA Terres de Montaigu et la CA Clisson Sèvre et Maine Agglo.

En revanche, la croissance se maintient dans la CA de Laval Agglo Mégapôle (+0,2 %).

Entre 2017 et 2023, la CC de l'Ernée et celle de Baugeais Vallée perdent désormais des habitants (respectivement -0,5 % et -0,4 %), alors que leur population était stable entre 2012 et 2017.

► Loire-Atlantique : le département concentre 62 % du gain régional de population

Au 1^{er} janvier 2023, 1 487 570 personnes résident en Loire-Atlantique ► figure 2.

Le département confirme son rôle de locomotive de la région, avec la présence de Nantes Métropole et l'attractivité du littoral. En effet, la Loire-Atlantique génère 62 % du gain de population des Pays de la Loire, alors qu'elle rassemble 38 % des Ligériens. Elle gagne 92 660 habitants entre 2017 et 2023, l'équivalent des communes de Saint-Herblain et Rezé réunies.

La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,1 % chaque année, soit +15 440 habitants par an entre 2017 et 2023. Cette croissance la situe au 7^e rang des départements français (hors Mayotte). Toutefois, la croissance démographique ralentit légèrement, après une progression de 1,2 % par an entre 2012 et 2017.

Toutes les intercommunalités de Loire-Atlantique concourent à la croissance de la population régionale ► figure 3. Trois intercommunalités enregistrent une évolution au moins deux fois plus élevée que la moyenne régionale : la CA Pornic Agglo Pays de Retz, la CC d'Erdre et Gesvres et la CC Grand Lieu Communauté.

À Nantes Métropole, la croissance reste élevée, malgré un ralentissement. Sa population s'accroît de 7 160 habitants par an entre 2017 et 2023, dont 3 070 pour la seule ville de Nantes, 785 pour Saint-Herblain, et 455 pour Couëron. La métropole contribue pour moitié au gain annuel moyen de population de la Loire-Atlantique.

Sur le littoral, l'accroissement de la population est élevé. Les CA de la Carene (+1 490 habitants par an), de Pornic Agglo Pays de Retz (+1 370) et de Cap Atlantique (+760) connaissent même une accélération de leur croissance démographique par rapport à la période précédente.

Dans les communes du littoral, les plus fortes augmentations de population concernent Saint-Nazaire (+760 habitants par an entre 2017 et 2023), Pornic (+620) et Pornichet (+355). La commune de

La Turballe gagne 70 habitants par an entre 2017 et 2023, alors qu'elle en perdait sur la période précédente. La population de Batz-sur-Mer se stabilise alors qu'elle diminuait entre 2012 et 2017. Au Pouliguen, la population continue de diminuer (-15) mais à un rythme nettement moins marqué que sur la période précédente (-105).

Les communes en déprise démographique se situent majoritairement au nord du département, comme Fégréac (-35 habitants par an).

Vendée : le département maintient une dynamique soutenue

Au 1^{er} janvier 2023, 713 610 personnes résident en Vendée. Le département génère 26 % du gain de population des Pays de la Loire et rassemble 18 % des résidents de la région. Il gagne 38 360 habitants entre 2017 et 2023, l'équivalent des communes de Montaigu-Vendée et Les Herbiers réunies. La population de la Vendée maintient un rythme de croissance soutenu : elle augmente de 0,9 % par an, rythme légèrement supérieur à la période 2012-2017. Cette croissance place le département au 11^e rang des départements. Chaque année, entre 2017 et 2023, la Vendée gagne ainsi 6 390 habitants.

La CA des Sables d'Olonne agglomération (+1 120 habitants par an), la CA du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (+865) et la CC de Challans-Gois communauté (+765) figurent parmi les plus forts rythmes de croissance de la région. De façon générale, la croissance de la population accélère dans les intercommunalités littorales, en dehors des îles. Les communes gagnant le plus d'habitants entre 2017 et 2023 sont Les Sables d'Olonne (+930 par an), Challans (+385) et Saint-Hilaire-de-Riez (+320).

La CC du Pays de Fontenay-Vendée connaît une inversion de tendance : sa population augmente entre 2017

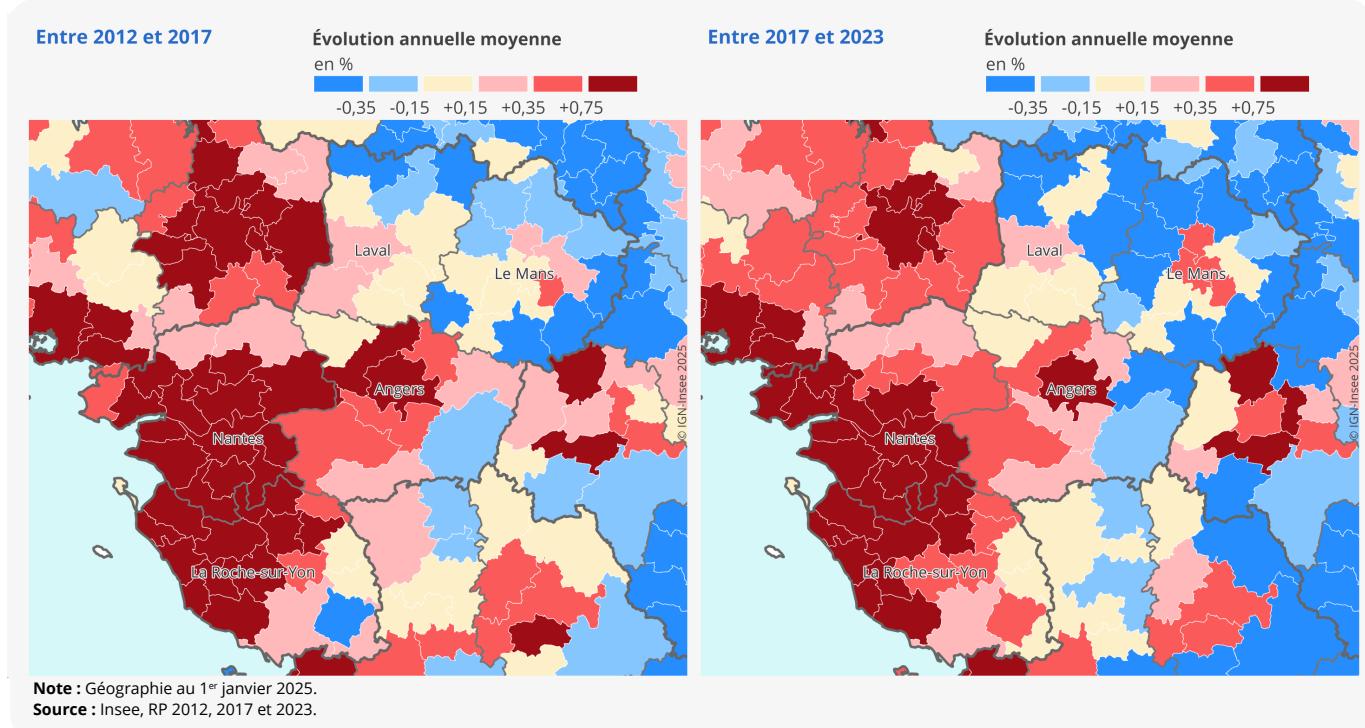
► 2. Population et évolution annuelle moyenne de la population, au cours des périodes 2012-2017 et 2017-2023

Unité géographique	Population 2012	Population 2017	Population 2023	Évolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017		Évolution annuelle moyenne de la population entre 2017 et 2023	
				en nombre	en %	en nombre	en %
Loire-Atlantique	1 313 473	1 394 909	1 487 570	16 287	1,2	15 444	1,1
Maine-et-Loire	795 405	813 493	833 776	3 618	0,5	3 380	0,4
Vendée	648 901	675 247	713 609	5 269	0,8	6 394	0,9
Sarthe	567 382	566 506	566 733	-175	0,0	38	0,0
Mayenne	307 453	307 445	305 468	-2	0,0	-330	-0,1
Pays de la Loire	3 632 614	3 757 600	3 907 156	24 997	0,7	24 926	0,7
France hors Mayotte	65 214 241	66 524 339	68 094 280	256 620	0,4	261 657	0,4

Note : Géographie au 1^{er} janvier 2025.

Source : Insee, RP 2012, 2017 et 2023.

► 3. Évolution annuelle moyenne de la population, par intercommunalité



et 2023 (+175 habitants par an), après une diminution entre 2012 et 2017. De même, la commune de Fontenay-le-Comte gagne des habitants (+140 par an), contrairement à la période antérieure (-165 par an, entre 2012 et 2017).

En revanche, la croissance s'atténue au nord du département, dans les CC de Vie et Boulogne, de Terres de Montaigu et du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts.

Ce ralentissement est encore plus net dans la CA de La Roche-sur-Yon Agglomération (+470 par an, contre +735 entre 2012 et 2017), notamment dans la commune de La Roche-sur-Yon.

Au sud et à l'est du département, la population se maintient. Cette stabilité fait suite à une période d'augmentation entre 2012 et 2017 dans la CC de Vendée, Sèvre, Autise et dans une moindre mesure dans la CC du Pays de Pouzauges. Les populations des CC de l'Île de Noirmoutier et du Pays de la Châtaigneraie restent stables. L'Île-d'Yeu gagne 10 habitants par an, moins que sur la période précédente (+45).

Maine-et-Loire : une croissance tirée par Angers Loire Métropole

Au 1^{er} janvier 2023, 833 780 personnes résident en Maine-et-Loire. La dynamique du département est modérée : il contribue pour 14 % à l'augmentation de la population régionale alors qu'il rassemble 21 % des résidents de la région.

Entre 2017 et 2023, le département gagne 20 280 habitants, l'équivalent de la commune de Chemillé-en-Anjou. Sa population augmente de 0,4 % chaque année. Ce rythme de croissance démographique est moins soutenu que celui de la région, mais similaire à celui de la France. Le Maine-et-Loire se situe ainsi au 38^e rang des départements. Sa croissance est un peu moins rapide qu'entre 2012 et 2017 (+0,5 % par an).

La croissance démographique accélère uniquement dans la métropole angevine. La CU d'Angers Loire Métropole maintient une dynamique élevée : sa population s'accroît de 2 700 habitants chaque année, dont +1 010 pour la commune d'Angers. La métropole contribue ainsi pour 80 % au gain de population du Maine-et-Loire. La population croît principalement dans deux autres communes de l'agglomération : Trélazé (+280) et Avrillé (+260).

Le nombre d'habitants augmente également dans trois des quatre intercommunalités entourant la métropole angevine : la CC Loire Layon Aubance (+175 habitants par an), la CC des Vallées du Haut-Anjou (+130) et la CC d'Anjou Loir et Sarthe (+100).

À l'ouest, dans la CA de Mauges Communauté, 2^e intercommunalité la plus peuplée du département, la population continue d'augmenter (+465 habitants par an), mais un peu moins que sur la période 2012-2017 (+495). Néanmoins, la dynamique des communes de Beaupréau-

en-Mauges et d'Orée d'Anjou est plus marquée. Au nord du Maine-et-Loire, la population de la CC d'Anjou Bleu Communauté se stabilise, à l'instar de la commune de Segré-en-Anjou Bleu.

Dans la CA de Cholet Agglomération, la population augmente à un rythme moins soutenu que sur la période 2012-2017 : 200 habitants supplémentaires chaque année, contre 255 précédemment.

À l'est du département, en revanche, la baisse de population s'accentue dans la CA de Saumur Val de Loire (-255 habitants par an, contre -165 entre 2012 et 2017). La CC Baugeois Vallée perd 140 habitants chaque année entre 2017 et 2023, alors qu'elle en gagnait 55 sur la période précédente.

Sarthe : la population reste stable, celle du Mans Métropole est en hausse

Au 1^{er} janvier 2023, 566 730 personnes résident dans la Sarthe. Le département rassemble 15 % des résidents de la région. La Sarthe ne contribue pas au gain régional de population. La population est stable et place la Sarthe au 70^e rang des départements concernant le rythme de croissance.

Entre 2017 et 2023, la population augmente dans trois intercommunalités sur les seize du département. Ainsi la population croît au Mans Métropole, et à proximité, dans les CC Maine Cœur de Sarthe et du Sud Est Manceau.

Avec 790 habitants supplémentaires par an, Le Mans Métropole accélère son rythme de croissance démographique, qui était stable sur la période 2012-2017. Au cœur de la métropole, la commune du Mans gagne des habitants (+550 par an, contre -130 sur la période précédente). La population repart à la hausse dans certaines communes telle que Coulaines (+115). À l'inverse, Allonnes (-60), Champagné (-35) et La Chapelle-Saint-Aubin (-15) perdent des résidents, contrairement à la période antérieure.

La CC du Sud Est Manceau conserve le rythme de croissance le plus élevé (+0,6 %, soit 105 habitants de plus par an). La croissance de population se poursuit à Changé (+65) et à Parigné-l'Évêque (+45). Dans la CC de Maine Cœur de Sarthe, la population augmente également (+115 habitants par an).

Dans la CC du Gesnois Bilurien, la population se stabilise, alors qu'elle était en hausse sur la période précédente (+20 habitants par an, contre +95 entre 2012 et 2017).

Au sud de la métropole mancelle, la population reste stable dans les CC du Val de Sarthe, d'Orée de Bercé - Belinois et du Pays Fléchois.

En périphérie du département, toutes les autres intercommunalités perdent des habitants.

La baisse s'amenuise dans la CC du Pays Sabolien (-60, contre -120 précédemment), la CC du Pays de l'Huisne Sarthoise (-65, contre -85) et la CC de Sud Sarthe (-100, contre -130). Dans cette dernière, Le Lude perd 45 habitants par an. Le nombre de résidents baisse dans la CC de Loué - Brûlon - Noyen (-115), alors qu'il était stable entre 2012 et 2017.

À l'est, la baisse de la population s'accentue nettement dans les CC de Loir-Lucé-Bercé (-145 habitants par an) et des Vallées de la Braye et de l'Anille (-140), par rapport à la période 2012-2017.

Il en est de même au nord dans les CC Maine Saosnois (-135), Haute Sarthe Alpes Mancelles (-105) et de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (-105). Ainsi les baisses de population sont marquées pour les communes de Montval-sur-Loir (-80 habitants par an), de Mamers et de Saint-Calais (-50 par an chacune).

Mayenne : une stabilité maintenue par la croissance de Laval Agglomération

Avec 305 470 habitants au 1^{er} janvier 2023, la Mayenne rassemble 8 % des habitants de la région. La population reste relativement stable entre 2017 et 2023. Avec un taux de croissance annuel moyen de -0,1 %, la Mayenne se positionne au 77^e rang des départements.

Le département gagne des habitants uniquement au sein de Laval Agglomération : +265 personnes chaque année. Le dynamisme démographique de l'agglomération est équivalent à la période 2012-2017. La population de la commune de Laval reste à la baisse (-55 habitants par an), quoique moins marquée que sur la période précédente (-185). Cependant, la croissance de la population se poursuit dans la couronne lavalloise, notamment à Changé (+80 habitants par an entre 2017 et 2023), L'Huisserie (+70) et Bonchamp-lès-Laval (+45).

Au sud du département, la population est stable dans les CC du Pays de Craon, du

Pays de Château-Gontier et du Pays de Meslay-Grez.

Au nord du département, la population de la CC Mayenne Communauté se stabilise après avoir diminué sur la période précédente, en particulier dans la commune de Mayenne. Par ailleurs, les CC des Coëvrons (-130 habitants) et de l'Ernée (-110) perdent de la population entre 2017 et 2023, alors que leur nombre d'habitants était stable sur 2012-2017. La commune d'Évron est celle qui perd le plus d'habitants chaque année (-70). La baisse de population s'accentue pour la CC du Mont des Avaloirs (-145). Enfin, la population de la CC du Bocage Mayennais baisse autant que sur la période précédente (-120). ●

Martine Barré, Perrine Bauer (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Méthode

Les données de population au 1^{er} janvier 2023 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2025 sont officielles dès leur authentification par décret. Ces populations de référence entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

La méthode du recensement annuel est fondée sur des cycles de collecte de cinq ans. Toutefois, la crise sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Les évolutions mesurées sur la dernière période sont donc analysées avec un pas de six ans : 2017-2023.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Les effectifs d'évolution annuelle moyenne de la population sont arrondis dans l'étude, afin d'en faciliter la lecture. En revanche, ils ne sont pas arrondis dans les tableaux de données.

► Pour en savoir plus

- **Chataignon P.**, « Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2023 – La population française continue de croître, le solde naturel y contribue de moins en moins », Insee Focus n° 374, décembre 2025.
- **Insee**, Populations de référence 2023, décembre 2025.
- **Barré M., Lalande É.**, « Populations ligériennes 2022 : un dynamisme plus soutenu qu'au niveau national », Insee Analyses Pays de la Loire n° 138, décembre 2024.
- **Insee**, note technique, « Recensement de la population », janvier 2020.

